



Perception de l'efficacité du système LMD par les enseignants de l'Université de Kinshasa

Perception of the effectiveness of the LMD system by teachers at the University of Kinshasa

Jonathan Enguta Mwenzi

Université de Kinshasa, RDCongo

Email : psyjonathanenguta@gmail.com

ORCID : <https://orcid.org/0000-0002-0647-2610>

Eustache Banza Nsomwe-A-Nfunkwa

Université de Kinshasa, RDCongo

Email : eustachebanza01@gmail.com

ORCID : <https://orcid.org/0009-0000-7971-2825>

Béni Bokelo Gole

Université de Kinshasa, RDCongo

Email : benibokelo@gmail.com

ORCID : <https://orcid.org/0009-0001-3244-6926>

Résumé : Depuis quelques années, la République démocratique du Congo a adopté le système licence-maîtrise-doctorat au niveau de son enseignement supérieur et universitaire. Cette adoption a entraîné plusieurs changements au niveau des pratiques pédagogiques, didactiques et évaluatives. Ainsi, il est important de connaître les points de vue des enseignants des universités congolaises face à ces innovations ou changements. C'est dans cette perspective que se situe la présente étude, qui a pour objectif d'évaluer l'efficacité perçue du système LMD chez les enseignants de l'Université de Kinshasa. Un questionnaire d'enquête a été administré à un échantillon non probabiliste de 288 enseignants, en raison de 155 scientifiques (chefs de travaux et assistants) et de 133 professeurs. Les résultats obtenus ont révélé une perception négative de la qualité de l'enseignement et de la méthodologie (didactique) du système LMD chez les enquêtés. Cependant, les enquêtés ont une perception positive de l'évaluation du système LMD, qui semble être meilleure par rapport à celle du système PADEM. L'analyse différentielle a révélé qu'aucune variable sociodémographique n'a influé sur la perception de l'efficacité du système LMD chez les enseignants enquêtés.

Mots-clé : Perception, Efficacité, Système LMD, Enseignants, Université de Kinshasa.

Abstract: In recent years, the Democratic Republic of Congo has adopted the bachelor's-master's-doctorate system for higher and university education. This adoption has led to a number of changes in pedagogical, didactic and assessment practices. It is therefore important to know the views of Congolese university teachers on these innovations and changes. This is the background to the present study, which aims to assess the perceived effectiveness of the LMD system among teachers at the University of Kinshasa. A survey questionnaire was administered to a non-probabilistic sample of 288 teachers, comprising 155 scientists (supervisors and assistants) and 133 professors. The results revealed a negative perception of the teaching quality and methodology (didactics) of the LMD system among the respondents. However, respondents had a positive perception of the evaluation of the LMD system, which appeared to be better than that of the PADEM system. Differential analysis revealed that no socio-demographic variables influenced the perception of the effectiveness of the LMD system among the teachers surveyed.

Keywords: Perception, Effectiveness, LMD system, Teachers, Kinshasa University.

Introduction

Depuis quelques décennies, plusieurs pays de l'Europe se sont proposés d'harmoniser leur système d'enseignement supérieur et universitaire afin de faciliter la mobilité des étudiants et la coopération entre les établissements. Cette initiative a donné lieu à la signature, le 11 avril 1997, de la convention de Lisbonne sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne. La signature de cette convention était motivée par le souci de contribuer à l'équivalence des diplômes donnant accès aux établissements universitaires et des périodes d'études universitaires (Pitseys, 2004, p. 461 ; Crochet, 2002, p. 13). A la suite de cette convention, l'espace européen de l'enseignement supérieur sera créé et la déclaration de Bologne du 19 juin 1999 sera signée par 29 pays de l'Europe. Cette déclaration a marqué le début du processus de Bologne qui a lancé le système LMD à travers le monde.

Ce système a pour objectifs de : (1) organiser l'enseignement supérieur selon une structure en trois cycles (licence, master, doctorat), (2) organiser un système commun de crédits pour la mobilité, (3) garantir la qualité des formations et l'insertion professionnelle des diplômés ainsi que (4) faciliter la reconnaissance internationale des certifications professionnelles et des périodes d'études à l'étranger (déclaration de Bologne, 1999). Ce processus de Bologne a dépassé les frontières de l'Europe pour être exporté à un certain nombre de pays africains tels que le Cameroun, le Congo, le Sénégal, le Burkina-Faso, la Tunisie, le Maroc et l'Algérie (Fraj, Desbiens & Bali, 2023, p. 97). Ces pays africains ont adopté la version française du système LMD ou du processus de Bologne. Cependant, la mise en œuvre de ce système a plongé les institutions d'enseignement supérieur dans une situation de tension entre les pressions de la globalisation et les réalités locales (Moussa, 2008). Par exemple, au Maroc, bien que le système LMD soit appliqué depuis 2004, l'enseignement supérieur n'a pas atteint ses objectifs de professionnalisation, avec un taux de chômage des diplômés supérieur à celui des non-diplômés (Ghouati, 2010, p. 45). En Guinée, bien que le système LMD ait été instauré en 2007 avec des intentions pertinentes, son applicabilité a été entravée par des conditions inappropriées, compromettant l'efficacité du système éducatif national (Moussa, 2008, p. 4).

La République démocratique du Congo (RDC), à l'instar d'autres pays africains, a décidé de réformer son système d'enseignement supérieur et universitaire en adoptant le système LMD. Ainsi, depuis l'année académique 2021-2022, les établissements d'enseignement supérieur et universitaire congolais ont commencé à organiser les enseignements conformément aux maquettes des formations du système LMD. Cette application du système LMD a consacré la fin du système de PADEM qui était en vigueur en RDC. Pour appuyer cette réforme, plusieurs textes légaux ont été signés par le gouvernement congolais. On peut citer, à titre illustratif : (1) le décret-loi n°24/39 du 15 mars 2024 portant appellation des grades académiques du système licence-maîtrise-doctorat en République démocratique du Congo, (2) le décret n°22/39 du 06 décembre 2022 portant organisation et fonctionnement du système licence-maîtrise-doctorat " LMD " en République démocratique du Congo, (3) le cadre normatif du système LMD en RDC (MINESU, 2018) et (4) la loi-cadre de l'enseignement national (2014).

En partant de ces différents textes légaux, le système LMD en RDC s'articule autour des objectifs suivants : (1) l'amélioration de la qualité de la formation initiale et de la formation tout au long de la vie ; (2) la diversification des offres de formation supérieure et universitaire pour les rendre lisibles, compétitives et attractives ; (3) l'harmonisation à terme des programmes d'études sur le territoire national aux niveaux régional et international ; (4) la promotion du travail personnel de l'étudiant ; (5) l'insertion professionnelle des étudiants en ouvrant l'université sur le monde extérieur, (6) le partenariat au niveau local, régional et international ; (7) l'autonomisation des apprenants dans leurs différents parcours ; (8) le

respect des normes et standards internationaux en matière de l'éducation, (9) l'assainissement du paysage universitaire congolais par la restructuration ou le regroupement des établissements pour créer des pôles d'excellence, voire par la suppression pure et simple des établissements non viables ; (10) l'introduction du tutorat dans l'encadrement des travaux des étudiants , (11) l'amélioration de la gouvernance académique, (12) la promotion des méthodes d'enseignement en ligne ainsi que (13) l'intégration pédagogique des technologies de l'information et de la communication dans le processus d'enseignement apprentissage

Depuis la mise en application de ce système en RDC, trois années académiques se sont écoulées avec des résultats presque mitigés. Ces résultats ont poussé le ministère de la tutelle à lancer une évaluation à mi-parcours du système, dont les résultats sont attendus jusqu'à ce jour. Toutefois, l'Université de Kinshasa, comme les autres universités congolaises, organise ce système et joue un grand rôle dans son implémentation au niveau national. Ce rôle est dû au fait que certaines de ces facultés (sciences agronomiques, sciences et technologies, polytechnique) ont joué le rôle pilote dans la mise en application de cette réforme. Plusieurs changements ont été enregistrés à la suite de l'application de ce système. Par exemple, les cours sont devenus des unités d'enseignement (UE), constituées de plusieurs éléments constitutifs (EC). Les différentes filières d'études organisées ont été regroupées en huit domaines ci-après : (1) sciences de la santé, (2) sciences agronomiques et environnement, (3) sciences psychologiques et de l'éducation, (4) sciences juridiques, politiques et administratives, (5) sciences et technologies, (6) sciences économiques et de gestion, (7) sciences de l'homme et de la société ainsi que (8) lettres, langues et arts.

Le volume horaire a été remplacé par le crédit. Les activités d'enseignement sont organisées en deux semestres avec des travaux pratiques, des travaux dirigés, des interrogations et des examens. Pourtant, depuis la mise en application de ce système, les avis des chercheurs sont partagés quant à son efficacité comparativement au système PADEM. Certains acteurs éducatifs cités par Ngoy Ndala (2024, p. 15), s'appuyant sur les expériences d'autres pays, approuvent l'efficacité du système LMD en RDC. Ces derniers pensent que ce système peut régler les problèmes de l'équivalence des diplômes, faciliter la formation des créateurs d'emplois et contribuer à l'employabilité des diplômés. D'autres acteurs pensent que le système LMD en vigueur en RDC n'est pas un véritable système LMD, à cause de son inadaptation au contexte africain ou aux réalités locales (Tshinyama Kadima, 2014, p. 37). Pour ces acteurs, l'insuffisance des moyens financiers et matériels serait la raison de l'inefficacité du système LMD. D'ailleurs, quelques études évaluant la perception du système LMD ont révélé une perception négative de cette réforme chez les acteurs éducatifs congolais. A ce sujet, Risasi Etutu, Otshudi Mpoyi, Risasi Etutu, Basila Bernadette et Selenge Huguette (2024, p. 22) ont révélé une prédominance des perceptions négatives du système LMD chez les acteurs éducatifs congolais. Pour ces chercheurs, 68,6 % des personnels académiques et administratifs estiment que ce système n'est pas bénéfique pour les étudiants contre 31,4 % qui ont un point de vue contraire. Ces chercheurs renchérisent que 35,3 % des répondants jugent la qualité de l'enseignement du système LMD mauvaise, 30,9 % la qualifient de moyenne, 16,2 % la trouvent très mauvaise, 13,4 % la considèrent comme de bonne qualité et seulement 4,2 % estiment qu'elle est de très bonne qualité.

Butuna et Kavira (2023, p. 47), quant à eux, révèlent que les étudiants de l'Institut supérieur des Arts et métiers de Goma pensent que le système LMD n'est pas adapté à leurs conditions de vie et de travail sous l'angle administratif. Dans la liste des facteurs perturbant l'efficacité du système LMD, ces étudiants citent la faible connectivité, le manque d'ordinateurs et la faible initiation des enseignants aux exigences du système. Ces différentes études ne permettent pas d'évaluer l'efficacité perçue du système LMD, car elles ne traitent que des perceptions globales de ce système. C'est pourquoi il nous a paru important d'évaluer l'efficacité perçue du système LMD chez les enseignants de l'Université de Kinshasa en nous

basant sur des dimensions spécifiques telles que la qualité de l'enseignement dispensé, la méthodologie de l'enseignement et le système d'évaluation. Cette évaluation se base sur une comparaison entre le système PADEM et le système LMD tout en renseignant sur l'atteinte perçue du premier objectif de ce système, relatif à l'amélioration de la qualité de la formation initiale.

2. Cadre méthodologique

2.1. Cadre physique

L'Université de Kinshasa est le cadre physique de cette étude. Elle est une université publique située dans la commune de Lemba. Elle organise actuellement les activités d'enseignement et de recherche autour de treize facultés : (1) droit, (2) médecine humaine, (3) polytechnique, (4) sciences et technologies, (5) lettres et sciences humaines, (6) sciences économiques et de gestion, (7) sciences sociales, politiques et administratives, (8) sciences pharmaceutiques, (9) médecine vétérinaire, (10) sciences agronomiques et environnement, (11) pétrole, gaz et énergies renouvelables, (12) psychologie et sciences de l'Éducation et (13) médecine dentaire.

2.2. Participants de l'étude

Le personnel enseignant de l'Université de Kinshasa constitue la population cible de l'étude. Ce personnel est constitué de deux catégories : (1) les scientifiques et (2) les académiques ou professeurs. Globalement, l'Université de Kinshasa comprend 4204 enseignants, en raison de 1381 professeurs et de 2823 scientifiques. De cette population, un échantillon non probabiliste de 288 sujets a été tiré, en raison de 155 scientifiques (53,8%) et de 133 professeurs (46,2%). Ces sujets ont été choisis en tenant compte de leur consentement à participer à l'étude. Outre la variable catégorie socioprofessionnelle, notre échantillon peut être apprécié en fonction de quelques variables sociodémographiques (faculté de provenance, sexe, âge, niveau d'études et ancienneté). En ce qui concerne les facultés, on a 51 sujets (ou 17,7 %) de la faculté de droit (25 professeurs et 26 scientifiques), 48 sujets (16,7 %) de la faculté des sciences et technologies (20 professeurs et 28 scientifiques), 51 sujets (ou 17,7 %) de la faculté de médecine humaine (26 professeurs et 25 scientifiques), 51 sujets (ou 17,7 %) de la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (27 professeurs et 24 scientifiques), 47 sujets (ou 16,3 %) de la faculté des sciences agronomiques et environnement (20 professeurs et 27 scientifiques) et 40 sujets (13,9%) de la faculté des lettres et sciences humaines (15 professeurs et 25 scientifiques).

S'agissant du sexe, on a 189 enseignants (65,6 %) contre 99 enseignantes (34,4 %). Au niveau de l'âge, on a 43 enseignants âgés de moins de 30 ans (14,9 %), 106 âgés de 30-39 ans (36,8 %), 88 âgés de 40-49 ans (30,6 %), 37 âgés de 50-59 ans (12,8 %) et 14 âgés d'au moins 60 ans (4,9 %). S'agissant du niveau d'études, on a 72 sujets (25 %) licenciés (bac+5), 120 diplômés d'études approfondies (41,7 %) et 96 docteurs (33,3 %). En ce qui concerne l'ancienneté au travail, nous avons 115 enseignants ayant une ancienneté de 0-9 ans (39,9 %), 88 ayant une ancienneté de 10-19 ans (30,6 %), 61 ayant une ancienneté de 20-29 ans (21,2 %) et 24 ayant une ancienneté d'au moins 30 ans (8,3 %).

2.3. Instrument de collecte des données

L'enquête s'est servie d'un questionnaire d'enquête pour la collecte des données. Ce questionnaire est constitué de 21 questions fermées (à une alternative ou de type oui ou non). Ces 21 questions sont regroupées en trois thèmes : (1) la qualité de l'enseignement du système LMD (6 questions : 1-6), (2) la méthodologie d'enseignement du système LMD (7 questions : 7-13) et (3) l'évaluation du système LMD (8 questions : 14-21). Ce questionnaire a été

administré en deux temps : (1) la pré-enquête et (2) l'enquête proprement dite. L'objectif de la pré-enquête était de vérifier si les items du questionnaire étaient facilement compris par les enseignants enquêtés. Par conséquent, notre pré-enquête a porté sur 40 enseignants, en raison de 20 scientifiques et 20 professeurs. Notre questionnaire était administré de manière directe, c'est-à-dire que les enseignants lisaient eux-mêmes les items et y répondaient après avoir compris les instructions.

2. Résultats de l'étude

2.1. Résultats globaux

Les réactions de nos enquêtés aux trois dimensions du questionnaire sont présentées dans les tableaux suivants, en se basant sur deux indices statistiques (fréquence et pourcentage). Ces tableaux proviennent du traitement de nos données récoltées sur le terrain.

2.1.1. Premier thème : qualité de l'enseignement dispensé dans le système LMD

Ce thème comprend six questions (1, 2, 3, 4, 5 et 6). Les points de vue des enseignants à ces questions sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Questions	Réactions		Total
	Oui	Non	
1. L'enseignement dans le système LMD est meilleur que celui de l'ancien système (PADEM)	135 (46,9 %)	153 (53,1 %)	288 (100 %)
2. Dans le système LMD, les objectifs visés par les enseignements sont atteints facilement et sans problème.	138 (47,9 %)	150 (52,1 %)	288 (100 %)
3. Les enseignements dispensés dans le système LMD permettent aux étudiants de mobiliser plusieurs compétences comparativement à l'ancien Système (PADEM).	125 (43,4 %)	163 (56,6 %)	288 (100 %)
4. Dans le système LMD, les enseignements dispensés préparent directement les étudiants à l'exercice de leurs futurs métiers.	133 (46,2 %)	155 (53,8 %)	288 (100 %)
5. Les enseignements dispensés dans le système LMD s'intègrent dans la politique de la professionnalisation.	129 (44,8 %)	159 (55,2 %)	288 (100 %)
6. La « semestrialisation » des enseignements est respectée par les enseignants.	140 (48,6 %)	148 (51,4 %)	288 (100 %)

Tableau 1 : Qualité de l'enseignement dispensé dans le système LMD perçue par les enquêtés

Du tableau 1, il ressort que seuls 46,9 % des enseignants enquêtés approuvent la meilleure qualité de l'enseignement du système LMD comparativement à l'ancien système (PADEM). On peut donc comprendre que 53,1 % des enquêtés ont un avis défavorable face à cette qualité d'enseignement. En ce qui concerne l'atteinte facile des objectifs d'enseignement dans le système LMD, 47,9 % des sujets l'approuvent contre 52,1 % des sujets qui ont un avis contraire. Du même tableau, il ressort que seuls 43,4 % des enquêtés approuvent la capacité des étudiants formés dans le système LMD à mobiliser plusieurs compétences contre 54,6 % des enquêtés qui ont un avis contraire. S'agissant de la préparation des enseignements du système LMD à l'exercice professionnel, 46,2 % des sujets l'approuvent contre 53,8 % des enquêtés qui ont un avis contraire. En ce qui concerne le caractère de professionnalisation du système LMD, 44,8 % des enquêtés l'approuvent contre 55,2 % des enquêtés qui ont un avis contraire. Enfin, 51,4 % des enquêtés approuvent le respect de la « semestrialisation » contre 48,6 % des enquêtés qui ont un avis contraire. En résumé, on peut conclure que les enquêtés n'ont pas approuvé la bonne qualité de l'enseignement du LMD comparativement à l'ancien système (PADEM). Cette conclusion est motivée par le fait que cinq questions sur les six du thème sont évaluées négativement par les enquêtés.

2.1.2. Deuxième thème : méthodologie de l'enseignement du système LMD

Dans ce deuxième thème, on a six questions (7, 8, 9, 10, 11 et 12). Les avis des enquêtés à ces questions sont résumés dans le tableau suivant :

Questions	Réactions		Total
	Oui	Non	
7. Dans le système LMD, les professeurs enseignent autrement et placent l'étudiant au centre de l'acte pédagogique.	129 (44,8 %)	159 (55,2 %)	288 (100 %)
8. La méthodologie utilisée dans le système LMD est plus active et participative comparativement à l'ancien système.	133 (46,2 %)	155 (53,8 %)	288 (100 %)
9. Les exposés magistraux sont très rares dans le système LMD.	140 (48,6 %)	148 (51,4 %)	288 (100 %)
10. Les exposés magistraux précèdent le travail des étudiants en groupes.	144 (50,0 %)	144 (50,0 %)	288 (100 %)
11. Les étudiants font généralement des travaux pratiques en groupes pour bien assimiler les matières.	163 (56,6 %)	125 (43,4 %)	288 (100 %)
12. Les indications méthodologiques dans les différents programmes (maquettes) LMD sont respectées lors des enseignements par les animateurs des éléments constitutifs (unités d'enseignement).	133 (46,2 %)	155 (53,8 %)	288 (100 %)

Tableau 2 : Méthodologie de l'enseignement du système LMD perçue par les enquêtés.

Du tableau 2, il ressort que seuls 44,8 % des sujets approuvent la capacité des enseignants du système LMD à placer l'étudiant au centre de l'acte pédagogique contre 55,2 % des sujets qui ont un avis contraire. Du même tableau, on constate que 46,2 % des enquêtés approuvent le recours à une méthodologie active et participative dans le système LMD contre 53,8 % des sujets qui ont un avis contraire. Dans cette même optique, 48,6 % des enquêtés approuvent la rareté des exposés magistraux dans le système LMD. On constate que les avis des enquêtés sont partagés en ce qui concerne le fait de faire précéder les exposés magistraux des travaux en groupe des étudiants. En effet 50 % des enquêtés approuvent cela contre 50% d'autres qui le désapprouvent. En plus, 56,6 % des sujets approuvent la disposition des étudiants à faire des travaux en groupe dans le système LMD pour assimiler la matière. Par contre, 43,4 % des sujets enquêtés ont un avis contraire. Enfin, seuls 46,2 % des sujets enquêtés approuvent le respect chez les animateurs des éléments constitutifs (unités d'enseignement) des indications méthodologiques, assorties dans les maquettes LMD. Par contre, 53,8 % des sujets ont un avis contraire. Etant donné que quatre questions sur les six de la thématique sont évaluées négativement, on peut conclure que les enquêtés ont une perception négative de la méthodologie d'enseignement utilisée dans le système LMD.

2.1.3. Troisième thème : qualité de l'évaluation du système LMD

Le troisième thème de notre questionnaire est constitué de neuf questions (13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21). Les réactions des sujets enquêtés à ces questions sont présentées dans le tableau suivant :

Questions	Réactions		Total
	Oui	Non	
13. L'évaluation dans le système LMD est plus docimologique par rapport à celle de l'ancien système.	115 (39,9 %)	173 (60,1 %)	288 (100 %)
14. Les notes attribuées par les enseignants lors des évaluations du système LMD sont plus objectives.	169 (58,7 %)	119 (41,3 %)	288 (100 %)
15. L'évaluation dans le système LMD permet de vérifier le degré d'atteinte des objectifs éducationnels.	160 (55,6 %)	128 (44,4 %)	288 (100 %)
16. Les questions d'évaluation dans le système LMD sont plus	126	162	288

objectives et mieux formulées par rapport à celles de l'ancien système.	(43,8 %)	(56,2 %)	(100 %)
17. Les travaux dirigés, les travaux pratiques et les interrogations sont réguliers et organisés dans tous les enseignements.	115 (40,0 %)	173 (60,0 %)	288 (100 %)
18. Les critères des délibérations sont plus objectifs et respectés dans le système LMD.	118 (41,2 %)	170 (58,8 %)	288 (100 %)
19. Les enseignants respectent les principes ou règles des délibérations dans le système LMD.	169 (58,8 %)	119 (41,2 %)	288 (100 %)
20. Les examens et les délibérations sont organisés chaque semestre.	158 (55,0 %)	130 (45,0 %)	288 (100 %)
21. Les délibérations sont organisées dans chaque unité d'enseignement.	173 (60,0 %)	115 (40,0 %)	288 (100 %)

Tableau 3 : Qualité de l'évaluation du système LMD perçue par les enquêtés

Du tableau 3, il ressort que l'évaluation des étudiants au niveau du système LMD est meilleure que celle de l'ancien système (PADEM). Cette conclusion est due au fait que cinq questions sur les neuf de cette dimension sont positivement évaluées par les enquêtés. Il s'agit de : (1) l'objectivité des notes attribuées aux étudiants par les enseignants lors des évaluations dans le système LMD (58,7 % d'approbation) ; (2) la possibilité de vérifier le degré d'atteinte des objectifs éducationnels dans les évaluations du système LMD (55,6 % d'approbation) ; (3) le respect des principes ou règles des délibérations dans le système LMD (58,8 % d'approbation) ; (4) l'organisation semestrielle des délibérations (55 % d'approbation) et (5) l'organisation des délibérations dans chaque unité d'enseignement (60 % d'approbation).

Les questions évaluées négativement sont : (1) le respect particulier de la docimologie dans les évaluations du système LMD par rapport au système PADEM (60,1 % de désapprobation) ; (2) l'objectivité et la bonne formulation des questions d'évaluation dans le système LMD comparativement à l'ancien système (56,2 % de désapprobation) ; (3) l'organisation régulière des travaux dirigés, des travaux pratiques et interrogations dans tous les enseignements (60 % de désapprobation) et (4) l'objectivité et le respect des critères des délibérations dans le système LMD (58,8 % de désapprobation).

2.2. Analyse différentielle des résultats

L'analyse différentielle des résultats a pour objectif d'étudier la nature de l'effet des variables sociodémographiques de l'étude sur la perception de l'efficacité du système LMD. Globalement, l'effet de six variables (faculté de provenance, catégorie socioprofessionnelle, sexe, tranche d'âge, niveau d'études et ancienneté au travail) est testé à ce niveau. Nous avons choisi une question pour chaque thème du questionnaire. Il s'agit des questions 2, 8 et 15 respectivement pour la qualité de l'enseignement dispensé, la méthodologie utilisée et l'évaluation dans le système LMD. Pour tester l'influence de ces variables, nous avons recouru au test du chi-carré (χ^2) obtenu grâce au logiciel statistique IBM SPSS version 20.

2.2.1. Effet de la catégorie professionnelle sur l'efficacité perçue du LMD

Dimensions	Questions	χ^2	Sig.	Décision
Qualité de l'enseignement dans le système LMD.	2	8,82	0,48	Non significative
Méthodologie de l'enseignement dans le système LMD.	8	5,87	0,65	Non significative
Qualité de l'évaluation dans le système LMD.	15	6,08	0,64	Non significative

Tableau 4 : Influence de la catégorie professionnelle sur la perception du LMD (p.0.05).

Du tableau 4, il ressort que la variable catégorie professionnelle n'a pas influé sur la perception de l'efficacité du système LMD des enseignants enquêtés ($p > 0,05$).

2.2.2. Effet de la variable faculté de provenance sur l'efficacité perçue du LMD

Dimensions	Questions	χ^2	Sig.	Décision
Qualité de l'enseignement dans le système LMD.	2	0,34	0,46	Non significative
Méthodologie de l'enseignement dans le système LMD.	8	2,22	0,34	Non significative
Qualité de l'évaluation dans le système LMD.	15	5,56	0,22	Non significative

Tableau 5 : Effet de la faculté sur la perception du système LMD ($p < 0,05$)

Il ressort du tableau 5 que la variable faculté de provenance n'a pas affecté la perception de l'efficacité du système LMD chez les enseignants enquêtés ($p > 0,05$).

2.2.3. Effet de la variable sexe sur l'efficacité perçue du LMD

Dimensions	Questions	χ^2	Sig.	Décision
Qualité de l'enseignement dans le système LMD.	2	0,54	0,70	Non significative
Méthodologie de l'enseignement dans le système LMD.	8	2,16	0,44	Non significative
Qualité de l'évaluation dans le système LMD.	15	6,62	0,18	Non significative

Tableau 6 : Influence de sexe sur la perception du système LMD ($p < 0,05$)

De la lecture du tableau 6, il ressort que la variable sexe n'a pas influencé la perception de l'efficacité du système LMD chez les enseignants enquêtés ($p > 0,05$).

2.2.4. Effet de la variable tranche d'âge sur l'efficacité perçue du LMD

Dimensions	Questions	χ^2	Sig.	Décision
Qualité de l'enseignement dans le système LMD.	2	21,28	0,32	Non significative
Méthodologie de l'enseignement dans le système LMD.	8	10,80	0,70	Non significative
Qualité de l'évaluation dans le système LMD.	15	20,12	0,35	Non significative

Tableau 7 : Influence de la tranche d'âge sur la perception du système LMD ($p < 0,05$)

Il ressort de la lecture du tableau 7 que la variable tranche d'âge n'a pas influé sur la perception de l'efficacité du système LMD chez les enseignants enquêtés ($p > 0,05$).

2.2.5. Effet de la variable niveau d'études sur l'efficacité perçue du LMD

Dimensions	Questions	χ^2	Sig.	Décision
Qualité de l'enseignement dans le système LMD.	2	0,68	0,91	Non significative
Méthodologie de l'enseignement dans le système LMD.	8	6,59	0,40	Non significative
Qualité de l'évaluation dans le système LMD.	15	0,40	1,00	Non significative

Tableau n°8 : Influence du niveau d'études sur la perception du système LMD ($p < 0,05$)

La lecture du tableau 8 révèle que la variable niveau d'études n'a pas influé sur la perception de l'efficacité du système LMD chez les sujets enquêtés ($p > 0,05$).

2.2.6. Effet de la variable ancienneté au travail sur l'efficacité perçue du LMD

Dimensions	Questions	χ^2	Sig.	Décision
Qualité de l'enseignement dans le système LMD.	2	8,75	0,49	Non significative
Méthodologie de l'enseignement dans le système LMD.	8	17,86	0,18	Non significative

Qualité de l'évaluation dans le système LMD.	15	16,96	0,19	Non significative
--	----	-------	------	-------------------

Tableau 9 : Influence de l'ancienneté au travail sur la perception du système LMD (p.0.05)

La lecture du tableau 9 révèle que la variable ancienneté n'a pas influencé la perception de l'efficacité du système LMD chez les enseignants enquêtés ($p>0,05$).

4. Discussion des résultats

Les résultats de l'étude révèlent que les enseignants enquêtés ont une perception négative de la qualité de l'enseignement du système LMD. En d'autres termes, ils pensent qu'en matière de qualité, aucune avancée significative n'a été observée au système LMD comparativement à l'ancien système (PADEM). Cette perception négative est due au fait que les enquêtés ont évalué négativement les six questions de la dimension « qualité de l'enseignement dispensé au système LMD ». Cette évaluation négative se manifeste par les indicateurs suivants : (1) la tendance à ne pas considérer la qualité de l'enseignement dans le système LMD comme étant plus meilleure que celle du système PADEM (53,1%) ; (2) la non-atteinte facilement des objectifs visés par les enseignements du système LMD (52,1%) ; (3) la difficulté des enseignements dispensés dans le système LMD à mobiliser plusieurs compétences des étudiants (56,6%) ; (4) la difficulté des enseignements dispensés dans le système LMD à préparer les étudiants à l'exercice de leurs futurs métiers (53,8%) ; (5) la non-intégration des enseignements dispensés dans le système LMD dans la politique de la professionnalisation (55,2%) ; et (6) le non-respect de la « semestrialisation » des enseignements (51,4%).

On peut, au regard de ces résultats, affirmer que, pour nos enquêtés, la qualité de l'enseignement ne s'est pas améliorée avec le système LMD. Ainsi, le slogan « enseigner autrement avec le système LMD » ne s'est pas traduit par des pratiques innovantes d'enseignement au niveau pédagogique. Au regard de ces résultats, on peut conclure que le système LMD en RDC n'a pas encore atteint son objectif d'amélioration de la qualité de la formation initiale qui lui est assigné par le décret n°22/39 du 6 décembre 2022 portant organisation et fonctionnement du système licence-maîtrise-doctorat " LMD " en République démocratique du Congo. Nos résultats, à ce niveau, vont de pair avec ceux de Risasi Etutu, Otshudi Mpoyi, Risasi Etutu, Basila Bernadette et Selenge Huguette (2024) où il a été constaté que les enseignants des universités congolaises jugent mauvaise la qualité de l'enseignement du système LMD. Dans cette même logique, nos résultats réconfortent ceux de Zawadi Gasindikira (2023, p. 18) où les enseignants des universités de la ville de Goma affirment ne pas avoir observé de changements importants en matière de la qualité de l'enseignement dans le système LMD. Ces résultats laissent apparaître une certaine résistance au changement des enseignants. En effet, étant très habitués au système PADEM, ils peuvent développer une résistance face au système LMD. On peut ainsi penser que c'est cette résistance qui est à la base de leur perception négative. Cette résistance peut traduire le refus des enseignants de se mettre à jour ou de s'actualiser en fonction des innovations pédagogiques et didactiques du système LMD. Il s'agit, indirectement, d'un refus des enseignants à apprendre les innovations pédagogiques du système LMD. Cependant, il sied de signaler que la perception négative de certains aspects de la qualité de l'enseignement peut se justifier par des éléments du contexte institutionnel.

S'agissant de la non-atteinte des objectifs éducatifs, on peut préciser que cette situation est due à l'absence des descriptifs des cours qui, dans le contexte de la réforme, servent de guide à l'enseignement. En effet, depuis la conception des maquettes des formations, les descriptifs des cours n'ont pas été conçus et publiés par le ministère. Ces descriptifs ont l'avantage d'indiquer sommairement la nature des cours, leurs objectifs, leurs contenus, les méthodes et ressources pédagogiques, les types et l'échéancier des travaux pratiques retenus,

les stratégies d'élévation et la notice bibliographique. En plus, ces descriptifs sont approuvés par le conseil du département. Il est ainsi normal de constater qu'en l'absence des descriptifs, chaque enseignant formule des objectifs comme il le veut sans tenir compte, parfois, de leur vérifiabilité. Certains même formulent des objectifs fantaisistes (avec des verbes mentalistes). De tels objectifs ne peuvent poser de problème qu'au niveau de leur opérationnalisation.

Signalons tout de même que seules les facultés ciblées au niveau de la phase pilote d'implémentation du système LMD ont vu leurs descriptifs des unités d'enseignement être validés et publiés par le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire. On peut citer à titre illustratif les facultés ci-après : la polytechnique, les sciences pharmaceutiques, les sciences agronomiques... Le non-respect de la « semestrialisation » doit interpeller les autorités académiques. En effet, dans certaines facultés de l'Université de Kinshasa, les enseignements sont donnés sans respecter la « semestrialisation ». Certains enseignements du second semestre sont donnés au premier semestre avec la complicité de quelques autorités décanales.

En ce qui concerne la méthodologie d'enseignement (ou la didactique d'enseignement), les constats faits sont très alarmants. En effet, si le système LMD exige le recours aux méthodes actives et participatives, les résultats de l'étude révèlent toute autre chose. Précisément, les enquêtés ont évalué négativement quatre questions sur les six de la méthodologie de l'enseignement. Il s'agit de (du) : (1) la tendance des animateurs des modules à enseigner autrement et à mettre l'étudiant au centre de l'acte pédagogique (55% de désapprobation), (2) recours particulier aux méthodes actives et participatives dans le système LMD (53,8% de désapprobation), (3) la rareté des exposés magistraux dans le système LMD (51,2% de désapprobation) et (4) respect des indications méthodologiques dans l'enseignement des EC (U.E) (53,8% de désapprobation). Dans les deux questions restantes, l'une est évaluée positivement (la réalisation des travaux pratiques en groupe par les étudiants) et l'autre de façon mitigée (50% d'évaluation positive et 50% d'évaluation négative). La question évaluée de façon mitigée se rapporte au respect des indications méthodologiques lors des enseignements des E.C. Nos résultats remettent en question ceux de Zawadi Gasindikira (2023, p. 18) où il a été constaté que les enseignants des universités de Goma recourent aux méthodes actives et participatives lorsqu'ils enseignent dans le système LMD. Ce faible recours aux méthodes actives et participatives mérite d'interpeller les autorités, car le système LMD a pour particularité de mettre l'étudiant au centre des activités pédagogiques. Pour cela, ce système privilégie les méthodes actives et participatives qui ont pour caractéristique principale de susciter l'activité des étudiants (Banza Nsomwe-A-Nfunkwa & Enguta Mwenzi, 2023, p. 149).

S'agissant de l'évaluation dans le système LMD, les enquêtés ont une perception positive. Cette perception est dictée par le fait qu'ils ont évalué positivement cinq questions sur les neuf de la thématique. On peut donc conclure au caractère objectif des notes des évaluations, à la possibilité de vérifier le degré d'atteinte des objectifs lors des évaluations, au respect des principes des délibérations, à l'organisation semestrielle des examens et délibérations et à l'organisation des délibérations dans chaque U.E. Ces résultats révèlent de profonds changements en matière d'évaluation. Ces différents changements renforcent le caractère docimologique des évaluations. Nos résultats remettent en question ceux de Zawadi Gasindikira (2023, p. 18) où aucun changement n'a été constaté en matière d'évaluation. En tenant compte des réactions des enquêtés à toutes les questions de notre questionnaire, on peut conclure qu'ils ont une perception négative du système LMD. Cette perception traduit la non-atteinte du premier objectif du système LMD en RDC. Cette conclusion est due au fait que 14 questions sur les 21 (66,7%) sont évaluées négativement par les enquêtés. Cette perception négative se manifesterait par une appréciation négative de la qualité des enseignements dispensés et des méthodologies utilisées par les enseignants. Ces résultats peuvent être dus soit

à la résistance au changement caractérisant les sujets enquêtés, soit à un manque d'initiation des enseignants au système LMD.

Au regard de ces résultats, il est important d'organiser des sessions d'information sur le système LMD au bénéfice des enseignants. L'analyse différentielle a révélé qu'aucune variable n'a influé sur la perception du système LMD chez les enquêtés. Ces résultats remettent en cause la conclusion de Ngub'Usim Mpey-Nka (2013, p.35) selon laquelle la perception d'une réalité sociale varie en fonction des variables sociodémographiques.

Conclusion

Cette étude s'est proposée d'évaluer la perception de l'efficacité du système LMD chez les enseignants de l'Université de Kinshasa. C'est dans ce contexte qu'un questionnaire d'enquête a été administré à un échantillon non-probabiliste de 288 enseignants de l'Université de Kinshasa, en raison de 155 scientifiques et 133 professeurs. Les résultats obtenus ont révélé une perception négative de la qualité de l'enseignement et de la méthodologie du système LMD chez les enquêtés. En plus, il a été constaté une perception positive de l'évaluation dans le système LMD. Etant donné que deux dimensions sur les trois sont évaluées négativement par les enquêtés, on peut conclure qu'il y a une perception négative du système LMD chez les enquêtés. Cette perception négative peut être considérée comme un indicateur de la non-atteinte de l'objectif d'amélioration de la qualité de la formation initiale du système LMD. Aucune variable sociodémographique n'a influencé la perception de l'efficacité du système LMD chez les enquêtés. Au regard de ces résultats, il nous paraît important de suggérer aux autorités académiques et décanales de l'Université de Kinshasa d'organiser des sessions de formation à l'intention des enseignants. De telles sessions peuvent aider les enseignants à mobiliser des compétences techniques et pédagogiques, indispensables pour la réussite de la réforme du système LMD.

Références bibliographiques

- Banza Nsomwe-A-Nfunkwa, E. & Enguta Mwenzi, J. (2023). Student Evaluation of teaching quality at the University of Kinshasa. *Journal of Social Science*, 6(3), 141-150. [https://doi.org/10.52326/jss.utm.2023.6\(3\).11](https://doi.org/10.52326/jss.utm.2023.6(3).11)
- Butuna, E. & Kavira, K. (2023). Opinion des étudiants sur la mise en place du système LMD à l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Goma. *Cahiers des Sciences psychologiques et de l'Education des Grands Lacs*, 1(1), 33-50.
- Crochet, M. (2002). Sur la route de Bologne. *Louvain*, 128, 12-14. <https://pugoma.com/index.php/CPSEGL/article/view/289>
- Déclaration de Bologne. (1999). *Comment of the Joint Declaration of the European Ministers of Education*. European Association for International Education.
- Fraj, H., Desbiens, J.-F. & Bali, N. (2023). Implantation du modèle LMD en Afrique : la mise en œuvre du nouveau curriculum de formation à l'enseignement de l'ÉPS dans les ISSEP tunisiens. *eJRIEPS*, 53(1), 96-132. <https://doi.org/10.4000/ejrieps.8675>
- Ghouati, A. (2010). *L'enseignement supérieur au Maroc : de l'autonomie à la dépendance ? Résa*.
- Loi-cadre de l'enseignement national-RDC n° 14/004 du 11 février 2014. *Journal Officiel de la République Démocratique du Congo*.
- MINESU (2018). *Cadre normatif du Système LMD en R.D. Congo*, Editions du MINESU.
- Moussa, T. (2008). *Le LMD en Guinée et la problématique de la construction des compétences par les étudiants*. Rocaré.
- Ngoy Ndala, V. (2024). *Système LMD dans l'enseignement supérieur et universitaire en RD Congo : Entre politisation, réalités pratiques et perspectives d'avenir*. Editions Lumumba.

- Ngub'usim Mpey Nka, R. (2013). *Manuel de psychologie générale*. U-Psycom.
- Pitsey, J. (2004). Le processus de Bologne. *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*. 52(1), 143-189. 10.3917/riej.052.0143
- RDC (2024). Décret n°22/39 du 06 décembre 2022 portant organisation et fonctionnement du système Licence-Maitrise-Doctorat " LMD " en République Démocratique du Congo.
- RDC (2024). Décret-loi n°24/39 du 15 Mars 2024 portant appellation des grades académiques du système Licence-Maitrise-Doctorat en République Démocratique du Congo.
- Risasi Etutu, R., Otshudi Mpoyi, A., Risasi Etutu, J. Basila Bernadette, B. & Selenge Huguette, H. (2024). *Évaluation du système LMD en République Démocratique du Congo*. <https://www.universitéactu.cd>.
- Tshinyama Kadima, A. (2024). *Le système LMD en R.D. Congo : un pari manqué*. <https://www.researchgate.net>
- Zawadi Gasindikira, J. (2023). Appréciation de la réforme LMD par les étudiants et enseignants des universités de Goma. *International Journal for Multidisciplinary Research*, 5(4), 1-24. <https://doi.org/10.36948/ijfmr.2023.v05i04.5443>